

3 - 2022



BIOM

Revue scientifique pour la biodiversité
du Massif central



Le genre *Rubus* : un défi pour les botanistes contemporains

Duboc / BIOM 3 (2022) : 1-9

Le genre *Rubus* : un défi pour les botanistes contemporains

Pascal Duboc

17 Grande Rue 23110 Evaux-les-bains - dubocpa@wanadoo.fr

Soumis le 21 septembre 2021

Accepté le 28 octobre 2021

Publié le 19 janvier 2022

Résumé

Le genre *Rubus* est en botanique un groupe totalement délaissé depuis des décennies en raison de sa complexité, de son immense variabilité liée à son fort taux d'hybridation et du nombre très restreint de botanistes nationaux s'y intéressant. L'article tente de donner un aperçu du travail à accomplir à partir de 3 zones tests de prospection du nord du Massif central. Une approche historique locale est traitée en introduction, puis des éléments de taxonomie et d'identification sont abordés, et enfin des données statistiques simples basées sur les prospections contemporaines sont exposées.

Mots-clés

Batologie
Clé d'identification
Massif central

Abstract

The genus *Rubus* is in botany a group that has been totally neglected for many decades because of its complexity, of its immense variability linked to its high rate of hybridization and the very small number of national botanists interested in it. The article attempts to provide an overview of the work to be done from 3 test prospecting areas in the north of the Massif central. A local historical approach is discussed in the introduction, then elements of taxonomy and identification are discussed, and finally simple statistical data based on contemporary prospecting are exposed.

Keywords

Batology
Identification key
Massif central



Introduction : histoire de la batologie (ou rubologie) locale

La batologie (ou rubologie) est la discipline botanique qui étudie les ronces, batologues (ou rubologues) étant les pratiquants de cette science. S'il est un genre botanique totalement délaissé par les botanistes locaux depuis un siècle, c'est bien celui des ronces. Il faut remonter à la fin du XIX^{ème} siècle et début du XX^{ème} siècle pour trouver des écrits régionaux plus ou moins élaborés sur ce groupe et depuis plus rien ou quasiment ! A cette époque, deux botanistes français faisant parti des batologues de référence, Henri Sudre et Gaston Genévier, ont consacré une partie de leurs travaux aux ronces du Massif central. Si Sudre est venu en 1904 prospecter une partie de l'Auvergne (gorges de la Dordogne, Livradois, Sancy), Genévier n'y est jamais venu et s'est uniquement basé sur des récoltes de quelques botanistes locaux : Héribaud, Lamotte ou encore Lamy. C'est d'ailleurs en retenant les conseils de Genévier que Lamotte (1877) les a intégrées dans son « Prodrôme de la Flore du Plateau central de France », et que Héribaud (1891) a rédigé une clef des ronces du Plateau central. Genévier lui-même traite une partie de ces ronces du Plateau central en se contentant en fait d'intégrer les récoltes des précédents dans ses publications (*in* Genévier 1869, 1873 ou 1880). Pour être complet, l'abbé Cariot a transmis quelques très rares récoltes à Gandoger (1884), un batologue dont la classification taxonomique particulière n'a semble-t-il pas fait école.

Au milieu du XX^{ème} siècle, Chassagne (1956), dans son inventaire analytique, consacre certes un nombre non négligeable de pages à ce groupe mais malheureusement ses identifications restent trop imprécises. Quant à Grenier (1992), il néglige totalement le genre *Rubus*. Dans la Flore du Limousin (CREN 2001), on retrouve nombre de données de ronces qui émanaient essentiellement de Robert Lugagne ou Charles Legendre (1914/1922) mais dont les identifications sont trop souvent sujettes à caution.

En recoupant ces différentes sources historiques, on obtient plus de 220 noms différents de ronces pour le Plateau central. Ce chiffre peut apparaître d'emblée comme très important et pourtant il est très probablement bien loin de la réalité pour une si vaste région ! Mais cette liste est entachée d'un défaut majeur de l'époque : la batologie était surtout pratiquée dans le grand nord-est de la France, en continuité du travail des botanistes allemands très en avance sur les connaissances françaises ; les botanistes locaux ont alors trop souvent voulu rattacher leurs récoltes à des espèces de ces régions qui en fait sont absentes du Massif central. D'ailleurs les quelques examens d'herbiers locaux ont confirmé un grand nombre d'erreurs d'identification. Il est donc peu envisageable de s'appuyer sur une très large majorité de ces déterminations.

Dans le début des années 2000, j'ai commencé à aborder très modestement ces plantes, mais le manque cruel de références fiables rendait la tâche très complexe, voire décourageante. Bien heureusement, j'ai eu la chance de rencontrer David Mercier qui est le botaniste français contemporain qui consacre son temps sans compter à ce groupe végétal si particulier. Nos échanges réguliers ont permis par exemple d'organiser une journée d'initiation pour quelques botanistes locaux à la réserve naturelle

nationale de l'étang des Landes à Lussat en Creuse en 2012, puis les rencontres batologiques françaises en 2019 dans la forêt de Tronçais avec une dizaine de batologues nationaux. David Mercier est venu à quelques reprises en Auvergne. Personnellement, j'ai nettement accru mes prospections batologiques à partir de 2010 et consacre depuis 2019 quasi exclusivement toutes mes sorties botaniques aux ronces...

Taxonomie : un premier défi

Un certain nombre de ronces ont trouvé par le passé un nom scientifique reconnu et stabilisé ; mais ces ronces restent en fait largement minoritaires tant la diversité de ces plantes est énorme.

Il faut retenir également qu'il y a encore peu, l'école batologique allemande (sous la houlette de H.E. Weber†) avait des principes qui conduisaient à une nette réduction du nombre de taxons nommés : une espèce n'était considérée valide que si on pouvait la trouver en continu ou en populations séparées sur une distance d'au moins 50 kilomètres, et ils ne s'attardaient pas sur les ronces poussant en milieu trop ombragé sous prétexte qu'elles auraient trop souvent un développement les rendant difficilement identifiables ! Mais ces principes sont dorénavant abandonnés par nombre de batologues européens car on comprend bien en prospectant le terrain que l'on se prive d'une quantité considérable de taxons. D'ailleurs ces principes n'existaient pas à l'époque historique des débuts de la batologie et il est donc à ne pas douter que nombre d'espèces des auteurs anciens n'auraient pas été nommées et retenues par l'école allemande contemporaine. Pour illustrer ce dernier propos, on peut citer l'exemple de *Rubus brachythyrsoïdes* décrite par Sudre en 1904 d'une unique station près de Bort-les-Orgues (19), mais récemment nous l'avons répertoriée en plusieurs stations des hauts plateaux limousins, Combrailles, Sancy, forêt de Tronçais : elle est donc passée du statut de biotype local à espèce valide nationale !

Si l'on ne se met pas de barrière au recensement de terrain, on se retrouve face à 4 situations :

- Espèce valide nationale ou européenne nommée et reconnue depuis de nombreuses années ;
- Espèce « régionale » présente sur une vaste zone géographique du territoire mais sans nom, donc à typifier et nommer, ou alors il est possible qu'elle ait déjà un nom mais pour le moment il n'a pas été possible de faire la relation entre récolte de terrain et noms anciens... ;
- « Micro-espèce locale » présente sur au moins 2 stations locales plus ou moins éloignées, qui pourrait être typifiée et nommée ;
- Biotype local qui est un taxon, en l'état actuel des recherches, présent sur une seule station. Mais parmi cette quantité de taxons, il n'est pas à douter que dans l'avenir certains s'avéreront des espèces valides avec l'augmentation de la pression d'observation.

Enfin pour les amateurs de noms vernaculaires, il faut avouer immédiatement qu'il n'y a quasi aucun nom français pour les ronces et ce n'est peut-être pas la priorité du travail à accomplir pour ces plantes.

Ce problème de nomination des taxons impose donc un principe de travail transitionnel en adoptant des « noms provisoires de

travail », souvent en se basant sur un lieu géographique ou un aspect très particulier de la plante, en attendant un travail de nomination standardisé. La nomination complète d'un taxon demande actuellement le dépôt d'une part d'herbier (en général en musée) d'un spécimen issu de la localité type de découverte, une description détaillée (protologue) et la proposition d'un nom scientifique en latin suivi du nom des découvreurs et de l'année.

Comment étudier une ronce

Comprendre une ronce demande un protocole précis et standardisé qui peut paraître fastidieux mais obligatoire si l'on veut progresser. Tout d'abord on ne peut les étudier que sur une période finalement très courte de l'année, au plus tôt à partir de mi-juin et jusque début septembre, la période optimale étant juillet-août. La difficulté majeure est, lorsque l'on est face à un buisson qui visiblement est composé de plusieurs taxons, de bien attribuer à chaque espèce les parties stériles feuillées et les parties fertiles fleuries...

On se doit donc de regarder avec précision les éléments suivants (voir figures 1 à 6) :

- La primocanne (ou turion) qui est une tige feuillée de l'année ne portant aucune inflorescence : on notera son port, sa forme, la présence ou non et la densité de la pilosité (nombre de

poils par centimètre de tige), la présence ou non et leur densité de glandes stipitées (= petits aiguillons assez souples terminés par une petite glande sphérique) par centimètre de tige, la forme, taille et densité par 5 centimètres de tige des aiguillons. Pour ces derniers éléments on tiendra compte de la partie médiane de la tige.

- La florissante : c'est la tige qui porte en son extrémité l'inflorescence ; elle est en général différente de la primocanne dans son aspect et porte des feuilles le plus souvent à 3 folioles, mais son étude ne me semble pas vraiment essentielle et discriminatoire (avis personnel).

- Les feuilles : on notera le nombre de folioles, la présence ou non et l'aspect de la pilosité sur les faces de la foliole terminale, la forme de celle-ci avec l'aspect de l'apex et la denture périphérique, la taille du pétiole et des pétioles des folioles et leur type d'implantation au sommet du pétiole.

- L'inflorescence : sa forme générale, la présence ou non de feuilles et bractées, l'aspect (poils, glandes, aiguillons) de l'axe central et des pédicelles floraux.

- La fleur : couleur, forme des pétales et sépales, couleurs des étamines et pistils avec leur rapport de hauteur.

- Le fruit : composé de carpelles que l'on examinera encore verts pour noter la présence ou non de poils, leur couleur ; on pourra aussi examiner la pilosité du réceptacle, mais là aussi avis personnel, je ne suis pas certain que cela soit essentiel.



Figure 1 - Exemple d'une primocanne dite anguleuse à faces planes, avec des poils (ici peu denses), des aiguillons dits hétéracanthés (c'est-à-dire de taille hétérogène ; on les nomme homolacanthés quand ils sont de même taille) et des glandes stipitées.



Figure 2 - Exemple de feuille à 5 folioles et 3 folioles.



Figure 3 – Pour apprécier la pilosité des faces il faut les effleurer avec un doigt et pour les visualiser on replie la foliole.



Figure 4 – L'inflorescence a des formes différentes : ici on peut la qualifier de pyramidale, interrompue avec présence de feuilles trifoliolées et simples.



Figure 5 – La couleur des pétales des ronces se résume au blanc ou au rose plus ou moins vif ; dans ce cas les sépales sont tomenteux veloutés sans glandes ni acicules.



Figure 6 – Carpelles présentant des poils au sommet, à noter aussi le positionnement des sépales sous le fruit qui dans ce cas sont étalés.

Techniques d'identification

Il faut avouer d'emblée qu'il n'y a ce jour aucun document complet pour identifier les ronces de France tout simplement pour la raison déjà évoquée dans cet article : la trop faible connaissance du nombre de taxons présents sur le territoire national. Les batologues anciens ont assez rapidement découpé les ronces en diverses sections et séries en se basant sur différents éléments morphologiques. Décrite par certains, cette première étape semble pourtant judicieuse pour « dégrossir » une première approche. Personnellement j'utilise cette méthode avant de me diriger vers l'établissement de clefs plus spécifiques de chaque groupe.

Ci-après une proposition pour déterminer les différents groupes.

A – Plante basse, de haute montagne, à tige herbacée annuelle non pruiteuse, mûres rouge vif à maxi 8 drupéoles, stipules très minces implantées sur la tige et non sur le pétiole des feuilles à 3 folioles, fleur blanc verdâtre à pétales très courts bien < aux sépales

.....**sous-genre *Cylactis* : une seule espèce locale *Rubus saxatilis* L. 1753**

A' – Plante ± élevée, à tige ligneuse, mûres à + de 8 drupéoles en général, stipules ± larges toujours implantées à la base du pétiole.....**B**

B – Fruits mûrs rouge clair, feuille à 5 folioles pennées (2 paires et une foliole terminale), à dessous blanc tomenteux, pétales très courts < aux sépales.....**sous-genre *Idaeobatus* : une seule espèce locale *Rubus idaeus* L. 1753**

B' – Fruits mûrs rouge foncé à noirs, feuilles à 3-5 (exceptionnellement 6 ou 7) folioles digitées ou pédalées, pétales bien développés > sépales.....**sous-genre *Rubus***

a – Fruits noirs, pruiteux, bleutés à maturité à < 20 drupéoles ; primocanne cylindrique pruiteuse, glabre à sub-glabre, glandes stipitées présentes ; feuilles trifoliolées (rarement celles de la base des primocannes avec 4-5 folioles) ; fleurs à pétales blancs larges ; anthères, carpelles et réceptacles glabres (tous ces caractères réunis)**Section *Caesii* : une seule espèce locale *Rubus caesius* L. 1753**
(l'hybridation de cette espèce avec celles de la section *Fruticosus* est à l'origine de la section *Corylifolii*)

a' – Fruits non pruiteux à maturité ; primocanne anguleuse ou non, glabre à fortement poilue, avec ou sans glandes stipitées ; feuilles avec 3 à 5 (6-7) folioles ; pétales blancs à roses ; anthères, carpelles, réceptacle : en général au moins un des 3 poilus **b**

b – Pétiole de toutes les feuilles à face supérieure canaliculée sur toute sa longueur ou sur plus de la moitié de sa longueur.....**c**

b' – Pétiole à face supérieure sans canalicule ou canaliculée sur moins de la moitié de la longueur ; fruits noir luisant à maturité ; toutes ou la plupart des feuilles bien développées et régulières**Section *Fruticosus* (p. 6)**

c – Fruits rouge foncé à maturité, à goût rappelant la framboise ; primocanne dressée juste incurvée au sommet, peu anguleuse à faces planes à convexes, glabre, sans glande stipitée, à aiguillons fins et droits violacés ; feuilles digitées à 5 (7) folioles ; sépales à face externe vert et glabre, pétiole à face supérieure canaliculée sur toute la longueur ; fleurs blanches (tous ces caractères réunis)

..... **Section *Nessenses* : une seule espèce locale *Rubus nessensis* Hall 1794**



c' – Fruits noir mat à maturité (parfois avortés) ; feuilles régulières ou très irrégulières.....**d**

d – Feuilles à nombre variable de folioles ± imbriquées, au moins les basales sessiles ou sub-sessiles ; dessus des feuilles glabres ou à poils peu denses non tomenteux ; fruits à drupéoles en partie avortées, irrégulières ; anthères et/ou carpelles tous ou au moins pour certains poilus. Cette section regroupe un nombre conséquent d'hybrides entre *Rubus caesius* et les ronces de la section *Fruticosus* (les hybrides entre *caesius* et *ulmifolius* sont séparés par certains auteurs de la section *Corylifolii* sous le nom générique *Rubus x uncinellus*). D'une grande variabilité, ces ronces sont souvent mal développées, peinant parfois à fleurir, bien souvent très localisées

.....**Section *Corylifolii* (= section *Nemorosus*)**

d' – Feuilles à 5 folioles régulières toutes pétiolulées, à face inférieure toujours blanche tomenteuse**e**

e – Dessus des folioles vert cendré tomenteux velouté au toucher.....**f**

e' – Dessus des folioles glabre (hybrides *ulmifolius x canescens*).....**Section *Collinus* (= section *Subtomentosi*)**

- f** – Fruits à drupéoles généralement toutes développées ; foliole terminale sans apex distinct, ou très court ; primocanne à faces canaliculées, verte à pourpre, à aiguillons assez faibles (< 6 mm) ; sépales réfléchis ; inflorescence allongée à fleurs odorantes, pétales blanc-jaunâtre ; anthères et carpelles tous glabres : **section Canescentes**. Une seule espèce (?) dans nos régions, mais très variable, souvent ± hybridée (voir section *Collinus* = *Subtomentosi*).....**Rubus canescens De Candolle 1813**
- f'** – Fruits à drupéoles ± bien développées; foliole terminale à apex distinct; carpelles en général ± poilus; primocanne à aiguillons ± puissants, à pilosité toujours présente ± fournie. Section hybride entre **Rubus canescens** et les ronces de la section **Fruticosus** : hybrides très variables, mais à inflorescence spiciforme allongée (comme *canescens*) à fleurs blanches.....**Section Collinus (= Subtomentosi)**

Section *Fruticosus*

- 1** – Sépales verts à face externe non ou peu tomenteuse (sauf sur la marge), sans glandes stipitées ni micro-aiguillons ; primocanne glabre à sub-glabre (< 40 poils par cm de primocanne) sub-érigée, ne se recourbant pas vers le sol au cours de la saison ; feuilles caduques**Subsection Rubus (= Suberecti)**
- 1'** – Sépales à face externe ± entièrement tomenteux, avec ou sans glandes stipitées ou micro-aiguillons ; primocanne glabre à très poilue ayant tendance à se recourber vers le sol au cours de la saison ; feuilles persistantes.....**Subsection Hiemales 2**
- 2** – Primocanne sans glande stipitée (exceptionnellement 1 ou 2 isolées/cm de face), pédicelles floraux sans ou à moins de 5 glandes stipitées.....**3**
- 2'** – Primocanne présentant toujours des glandes stipitées (parfois rares et cachées dans la pilosité) ; en général plus de 5 glandes stipitées sur les pédicelles floraux.....**5**
- 3** – Folioles très profondément lobées laciniées, à dessous vert tomenteux ; fleur blanc rosée à pétales trilobés, sépales longuement acuminés (espèce exogène rarement subspontanée).....**Rubus laciniatus (Weston) Willd. 1806**
- 3'** – Folioles entières à marge denticulée, parfois folioles basales (notamment pour les espèces à feuille trifoliolée) avec un lobe ± net ; marge des pétales entière ou encochée.....**4**
- 4** – Folioles à face inférieure nettement discolore de vert pâle à blanche, tomenteuse ; aiguillons en général ≥ 6 mm ; aucune glande stipitée dans l'inflorescence ou très éparses ; folioles à face supérieure souvent glabre(incluse série *Rhamnifoli*) série **Discolores (= morphotype Bifrons)**
(choix personnel de regrouper les séries *Rhamnifoli* et *Discolores* qui étaient séparées sur une différence de teinte du tomentum, mais ce dernier pouvant varier en fonction de la luminosité ne facilite pas toujours la séparation aisée des 2 groupes).
- 4'** – Folioles à face inférieure verte, jamais de tomentum, primocanne à faces planes ou convexes, ± poilue (en général > 50 poils/cm), à aiguillons médiocres (< 6 mm) ; folioles à face supérieure en général velue (> 2 poils/cm²)(incluse série *Sprengeliani*) série **Sylvatici (= morph. Sylvaticus)**
- 5** – Primocanne à aiguillons homolacanthés, c'est-à-dire à taille quasi égale, mais possibilité de micro-aiguillons épars non glanduleux conformes aux glandes stipitées de taille assez uniforme, pilosité ±dense**6**
- 5'** – Primocanne à aiguillons hétéracanthés c'est-à-dire à taille nettement disparate, glandes stipitées de taille variable.....**10**
- 6** – Primocanne poilue de manière assez dense (> 15 poils/cm de face = > 75 poils/cm de primocanne, Fig. 8) **ET** face inférieure des folioles à pilosité épaisse nettement perceptible, douce au toucher ; glandes stipitées en général rares (1 à 10 / cm de primocanne) et ne dépassant pas ou peu les poilssérie **Vestiti (= morph. Vestitus)**



- 6'** – Primocanne sub-glabre ou à pilosité peu dense (< 15 poils/cm de face = < 75 poils/cm de primocanne), **mais attention si pilosité plus dense**, alors face inférieure des folioles à pilosité non épaisse : rase, non ou peu perceptible au toucher ou épars, perceptible assez rude au toucher.....**7**

- 7 - Toujours plus de 15 glandes stipitées par cm de primocanne8
 7' - Moins de 15 glandes stipitées par cm de primocanne.....9
- 8 - Dessous des feuilles vert sans aucun tomentum, plus pâle que la face supérieure ; primocanne souvent bassement arquée à rampante.....série *Pallidi* (= morph. *Pallidus*)
 8' - Dessous des feuilles vert gris à léger tomentum ne voilant pas entièrement la face inférieure des folioles, discolore à la face supérieure ; primocanne en général assez hautement arquée.....série *Radula* (= morph. *Radula*)
- 9 - Dessous des feuilles ± tomenteux.....série *Micantes* (= morph. *Micans*)
 9' - Dessous des feuilles sans aucun tomentum, apex des feuilles souvent nettement cuspidé, feuilles majoritairement à 3 folioles..... série *Mucronati* (= morph. *Condensatus*)
- 10 - Primocanne glabre à ± poilue, à moins de 40 glandes stipitées/cm et moins de 15 micro-aiguillons/5 cmsérie *Micantes* (= morph. *Micans*)
 10' - Primocanne à pilosité éparse, à plus de 40 glandes stipitées/cm et plus de 15 micro-aiguillons/5 cm.....11
- 11 - Primocanne avec les plus gros aiguillons minces < 5 mm de long et de large à leur base peu développée, micro-aiguillons et glandes stipitées très abondants, difficiles à dénombrer car de plus primocanne souvent ronde (Fig. 9)(inclus les morph. *Elegans* et *Guentheri*) série *Glandulosi*



- 11' - Primocanne avec les plus gros aiguillons assez robustes ≥ 5 mm et / ou largeur de la base ≥ 5 mm, base nettement étalée comprimée (Fig. 10).....série *Hystrix* (= morph. *Koehleri*)



Grâce à cette clef sectionnelle, il est rare de ne pas pouvoir classer une ronce dans l'une des catégories. Mais ce n'est qu'une introduction à l'identification spécifique. Des clefs par sections / séries régionales sont petit à petit établies en attendant d'atteindre une possible exhaustivité spécifique pour chacune des zones...

Il est bon de noter qu'avec l'altitude augmentant, certaines séries sont très rares voire absentes : *Discolores*, *Corylifolii*, *Canescentes*, *Subtomentosi*. Par contre, la diversité de la série *Hystrix* augmente avec l'altitude, tout comme la présence de *Rubus idaeus* et plus encore pour la rare et en voie de raréfaction *Rubus saxatilis* confinée au-dessus des 1400 m d'altitude. Les séries *Pallidi*, *Sylvatici* et *Glandulosi* sont les ronces de base des sous-bois, la série *Pallidi* semblant très diversifiée mais n'est pas simple d'abord. Les *Discolores* sont le contingent majeur des ronces du bocage ; les *Corylifolii* peuvent être qualifiées d'anthropiques car, dans leur très large majorité, elles colonisent les biotopes en relation directe avec les activités humaines.

Approche locale de recensement

Afin de tester une méthode de recensement des ronces régionales, il a été choisi trois secteurs tests qui semblent représentatifs des zones biogéographiques du nord du Massif central :

- La zone A « Futaies bourbonnaises » : l'altitude y varie entre 200 et 300 m ; Tronçais, Dreuille, Lespinasse, Soulongis sont prospectées et représentent environ 17000 ha. L'organisation en 2019 des journées batologiques nationales à Tronçais a considérablement amélioré mes modestes connaissances antérieures.

- La zone B « Basse Combraille » : située entre 300 et 700 m d'altitude, elle couvre environ 70000 ha de bocage, petits massifs forestiers, gorges boisées occupant le bassin versant de Tardes et Cher.

- La zone C « Sancy / Dômes » : j'ai ciblé mes prospections au-dessus des 900 m d'altitude afin d'aborder la ruboflore typique d'altitude. Cette zone couvre environ 20000 ha.

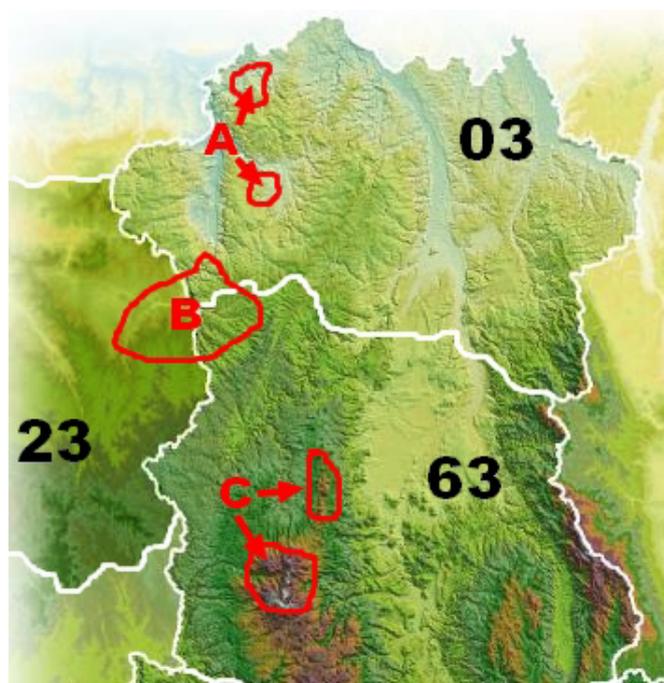


Figure 11 - Localisation des zones tests.

Le principe de recensement adopté sur le terrain est de noter systématiquement tous les taxons rencontrés, de les photographier dans toutes leurs parties pour établir des parts « d'herbier numérique » puisque j'ai fait le choix de ne pas faire d'herbier matérialisé. Une première phase de recherche bibliographique pouvant concerner ces zones a donc été effectuée, des parts d'herbiers historiques ont pu être consultées directement ou par obtention de scans auprès des organismes dépositaires. Malheureusement comme exposé dans la partie introductive, la fiabilité des écrits anciens est fort sujette à caution. Je n'ai donc choisi de retenir parmi ces ouvrages que les espèces types ayant été décrites localement et les quelques espèces suffisamment précisément localisées pour pouvoir éventuellement les retrouver.

Il n'est pas question ici de donner des listes d'espèces puisqu'il s'agit d'un instant T d'une étude qui demandera sûrement quelques années avant d'arriver à une certaine exhaustivité et des documents de référence pour l'identification future de tous

les taxons de ces zones tests. On peut toutefois déjà en tirer plusieurs éléments.

Tableau 1 - Nombre d'espèces par zones.

Zones tests	Zone A Futaies bourbonnaises	Zone B Basse Combraille	Zone C Sancy/Dômes
Nombre d'espèces types décrites localement	0	(3)	5 ou 6
Nombre total d'espèces recensées dans le cadre de l'étude	66	123	43

La variété de biotopes en Basse Combraille ainsi qu'une superficie d'étude plus vaste permet d'obtenir un chiffre important de taxons. En « Futaies bourbonnaises », on retrouve une kyrielle d'espèces qui semblent donc inféodées aux grands massifs forestiers. Enfin, ceci étant bien connu, l'altitude réduit la diversité et la présence de ronces d'où un nombre de taxons notablement inférieur en Sancy / Dômes, cette diversité se réduisant même à 2 ou 3 taxons au-dessus de 1400 m d'altitude.

Il est d'autre part logique de ne trouver mention d'espèces types que dans la zone Sancy / Dômes puisque c'est la seule qui fut historiquement visitée par H. Sudre. En ce qui concerne les 3 éventuelles espèces types de Basse Combraille, la situation n'est pas claire car elles furent initialement récoltées par Cariot avec des identifications apparemment non valides. Puis elles furent peut-être renommées par Gandoger sur la base de ces parts d'herbiers, mais pour le moment une seule de ces 3 espèces a été retrouvée et en fait il apparaît que Gandoger ne l'aurait pas étudiée.

Tableau 2 - Répartition infra-spécifique des taxons.

Zones tests	Zone A Futaies bourbonnaises	Zone B Basse Combraille	Zone C Sancy/Dômes
Espèces valides nationales	17 (25,75%)	36 (29,3%)	15 (35%)
Espèces nationales à valider	2 (3%)	5 (4,1%)	2 (4,5%)
Micro-espèces locales	11 (16,65%)	16 (13%)	6 (14%)
Biotypes locaux	36 (54,5%)	66 (53,6%)	20 (46,5%)

On remarque une notable similitude des taux des zones A et B révélateurs probablement d'une certaine équivalence de pression d'observation. Plus globalement, on constate que quasiment les trois quarts sont « des inconnues de la science ». Certaines pourraient, pour une partie encore non cernée, être typifiées et validées.

La part importante de biotypes sera à modérer dans l'avenir car nombre seront probablement trouvés sur d'autres stations, les validant en tant que micro-espèces locales voire régionales ou pourquoi pas espèces nationales.

Tableau 3 – Corrélation spécifique inter-zones.

	Nombre
Espèces communes aux 3 zones	5
Espèces communes zones A et B	13
Espèces communes zones A et C	1
Espèces communes zones B et C	2

Les très faibles taux de corrélation spécifique inter-zones démontrent que les populations de ronces sont en fait très localisées géographiquement. Si l'on retenait le principe des 50 kilomètres pour valider une espèce, on constate immédiatement que dans le cas de cette étude seuls 30 % des taxons rencontrés auraient valeur d'espèces valides puisqu'aucune des zones ne dépasse 30 kilomètres ! Ce principe ne peut donc être raisonnablement acceptable au risque de se priver d'une quantité notable de connaissances.

Conclusion et perspectives

Cette première phase de travail confirme bien que la diversité en ronces est immense et que la tâche pour les recenser et identifier l'est tout autant. Les ronces semblent réparties par îlots géographiques dont la spécificité varie en quelques dizaines de kilomètres, les espèces ayant une large répartition étant en fait minoritaires. Ceci est lié à leur reproduction qui n'est sexuée que pour peu d'espèces, l'apomixie étant par contre très fréquente chez les ronces ; à cela il faut ajouter une forte propension à l'hybridation (voir partie introductive sur la reproduction des ronces in [Mercier 2012](#)).

On pourrait en conclure qu'il est illusoire de vouloir cerner exhaustivement ces plantes régionalement, plus encore au niveau national, surtout avec si peu de botanistes s'y intéressant ; de plus il est fort possible que le séquençage ADN « se démocratisant » puisse bien venir bouleverser tous nos acquis ? Mais si on aime les défis et la découverte, la batologie est sans conteste un immense terrain de jeu aisé à arpenter puisque les ronces sont là un peu partout autour de nous, ne demandant pas de matériel spécifique, juste patience et méthode pour les étudier. Autre argument, c'est le plaisir de parfois retrouver des espèces décrites il y a plus d'un siècle.

En ce qui concerne plus particulièrement les zones tests étudiées ici, on peut espérer approcher une certaine exhaustivité dans un futur proche, d'en tirer des clefs d'identification, d'établir des fiches iconographiques les plus complètes possibles pour chaque taxon. Par contre, la sanction de chacune de ces ronces par un nom scientifique n'est pas à l'ordre du jour, tout au plus cela pourrait être tenté pour les quelques espèces (moins d'une dizaine) bien reconnues et cernées régionalement.

Remerciements

Mes remerciements vont tout particulièrement à David Mercier pour sa disponibilité à partager son grand savoir de ce groupe botanique, mais aussi aux quelques trop rares membres du groupe national **Rubus** avec lesquels on peut échanger via le site web Atelier Rubus de Télabotanica (<https://www.tela-botanica.org/projets/atelier-rubus/>).

Références bibliographiques

- Chassagne M., 1956. Inventaire analytique de la Flore d'Auvergne et contrées limitrophes des départements voisins. *Ed. Lechevallier - Paris*, 458p.
- C.R.E.N., 2001. Atlas de la flore vasculaire du Limousin. *Ed. Espaces naturels du Limousin*, 863p.
- Gandoger M., 1884. *Rubus* nouveaux avec un essai de classification du genre. *Librairie Savy - Paris*, 145p.
- Genévier G., 1869. Essai monographique sur les *Rubus* du bassin de la Loire. *Imprimerie Lachèse, Bellevue & Dolbeau - Angers*, 364p.
- Genévier G., 1873. Premier supplément à l'essai monographique sur les *Rubus* du bassin de la Loire ; Mémoires de la société académique du Maine-et-Loire. *Imprimerie Lachèse, Bellevue & Dolbeau - Angers*, tome **XXVIII**, 97p.
- Genévier G., 1880. Monographie des *Rubus* du bassin de la Loire. *Librairie Savy - Paris*, 395p.
- Grenier E., 1992. Flore d'Auvergne. *Société linnéenne de Lyon*, 656p.
- Héribaud J., 1891. Analyse descriptive des *Rubus* du Plateau central de la France. *Librairie J.B. Rousseau - Clermont-Ferrand*, 30p.
- Lamotte M., 1877. Prodrôme de la flore du Plateau central de la France. *Ed. Masson - Paris*, 374p.
- Le Gendre C., 1914 & 1922. Catalogue des plantes du Limousin. *Société Botanique et Études Scientifiques du Limousin. Ducourtieux et Bontemps - Limoges*, 2 vol., 312 et 410p.
- Mercier D., 2012. Le genre *Rubus* L. (Rosaceae) dans le Massif armoricain et ses abords : une nouvelle approche, et une première espèce à réviser, *R. caesius* L.. *ERICA* **25** : 97-116.
- Mercier D., 2020. Compte rendu de la sixième rencontre batologique française du 27 juin au 1er juillet 2019 à Tronçais (03). *Non publié*, 27p.
- Sudre H., 1904. Contributions à la flore batologique du Plateau central. *Bulletin de la Société Botanique de France*, quatrième série – tome **IV** : 10-28.